# Contribution n°63 (Web)

Par

Déposée le 4 octobre 2026 à 21h40

La commune d'HABLOVILLE est voisine de celle de GIEL-COURTEILLES.
Nous avons la chance d'avoir un patrimoine préservé en particulier châteaux et églises pour lesquelles certains sont inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques.
Sur GIEL-COURTEILLES, le château de Crèvecœur et son environnement sont classés. Le château du Jardin est en cours de classement pour sa richesse architecturale.
Dans le classement il y a certes la périmètre des 500 m de protection autour du monument mais il y a aussi l'impact visuel que les éoliennes auront depuis certains sites patrimoniaux. Rappelons qu'en septembre 2022, le conseil d'État avait rejeté, dans l'Orne, un projet éolien avec la visibilité depuis un château.
La mise en place d'éoliennes nécessite des fondations importantes ce qui m'interroge toujours sur le volet environnemental...
HABLOVILLE et GIEL-COURTEILLES sont à quelques kilomètres de PUTANGES, porte d'entrée de la Suisse Normande, je suis donc DEFAVORABLE à ce projet.